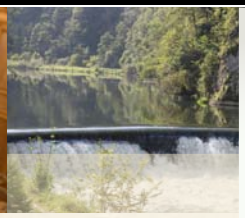

Les Chemins de la Contrebande franco-suisse

DEVENIR CONTREBANDIER : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le point en 4 étapes

ÉTAPE 1 : SILLONNER LES CHEMINS DE LA CONTREBANDE, À L'AIDE DU GUIDE PRATIQUE ET DE L'APPLICATION MOBILE

Dans le guide pratique, vous avez les infos pour bien randonner : une cartographie détaillée, un descriptif technique des étapes (distance, dénivelé, temps de marche), des infos sur les sites à découvrir en chemin et la liste des hébergements et des restaurants où vous pouvez séjourner.
Grâce à l'appli mobile, vous pouvez vous orienter facilement, les points d'intérêt sont répertoriés avec tous les détails. Grâce au QR Code, vous arrivez directement sur les pages concernées. Toujours avec votre appli, vous faites vos observations pour votre carnet de voyage.
Et vous avez toujours en poche votre table d'orientation virtuelle.

ÉTAPE 2 : SE GLISSER DANS LE RÔLE, GRÂCE AU GUIDE INITIATIQUE ET AUX TOTEMS QUI JALONNENT LE PARCOURS

Mettez-vous dans la peau d'un contrebandier et réalisez le parcours initiatique. Oubliez vos points de repères habituels, plongez dans leur histoire et celle de la contrebande, soyez curieux et logique. Cette itinérance transfrontalière deviendra une initiation aux pratiques secrètes de la contrebande d'antan.

ÉTAPE 3 : VALIDER SON PASSAGE DANS LES HÉBERGEMENTS ET LES SITES TOURISTIQUES

Validez votre parcours et vos étapes en faisant tamponner votre guide par les hébergements et les sites touristiques partenaires.

ÉTAPE 4 : CRÉER SON CARNET DE VOYAGE EN LIGNE AVEC LE LOGICIEL DÉDIÉ

Téléchargez gratuitement le logiciel « Carnet de voyage ».
Pendant la randonnée, consignez vos observations et consultez vos commentaires et médias déjà enregistrés.
Après la randonnée, complétez les informations relatives à votre voyage, éditez les contenus acquis par synchronisation automatique depuis l'application mobile, ajoutez à la bibliothèque vos différents médias (photos, vidéos…) et publiez votre carnet sur notre site internet.
Vous pouvez aussi l'imprimer sous forme d'un album photo.
Conservez-le comme témoignage de cette expérience riche et inédite !

JC.AUGÉ ■ Crédits photo : Laurent Cheviet, Régis Ravegnani - 2014